



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Madame Corinne CAHEN
Ministre la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

L-2919 LUXEMBOURG

N/réf. : CSL-2020-59-SH/NF

Luxembourg, le 4 mai 2020

Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 27 juillet 2016 portant exécution de certaines dispositions du Livre IV du Code de la sécurité sociale.

Madame la Ministre,

Par courriel en date du 27 avril 2020, vous avez demandé l'avis de la Chambre des salariés relatif au projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Veuillez noter que nous marquons notre accord à ce projet.

La CSL estime néanmoins que dans la mesure du possible les examens médicaux en question devraient être réalisés dans les délais prévus, étant donné que non seulement la santé physique, mais également la santé psychique de l'enfant doit être examinée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Chambre des salariés.

Sylvain HOFFMANN
Directeur

Nora BACK
Présidente

18 rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg
B.P. 1263 L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 200
csl@csl.lu www.csl.lu